

Vendredi 6 mars 2020

Déclaration faite lors de la 7ème session du SSE à l'occasion de la Journée internationale des femmes

C'est un honneur de lire cette déclaration, ici, à l'OMI, au nom de plusieurs États Membres et organisations bénéficiant du statut d'observateur qui souhaitent reconnaître l'importance de la Journée internationale des femmes aussi appelée dans certains pays Journée internationale des droits des femmes, que nous célébrerons ce dimanche 8 mars. L'édition 2020 de la Journée internationale des femmes a pour thème: **'Je suis de la Génération Égalité: Levez-vous pour les droits des femmes'**.

La Journée internationale des droits des femmes met en avant la lutte en faveur des droits des femmes et rappelle aux gouvernements, aux entreprises et aux personnes que le développement mondial doit inclure autant les femmes que les hommes. Cette journée spéciale nous rappelle qu'il est encore et toujours nécessaire de faire en sorte que les hommes et les femmes jouissent pleinement des mêmes droits et qu'ils participent sur un pied d'égalité à l'économie, à la politique, à l'emploi, aux communautés et à la vie de la famille. À cet effet, les États doivent s'efforcer d'éliminer toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes et des filles.

Ces dernières sont malheureusement souvent confrontées à la violence, aux difficultés et aux discriminations partout et dans tous les domaines. Elles sont les premières victimes de la pauvreté, des conflits et des changements climatiques.

Nous devons changer.

L'Organisation des Nations Unies reconnaît depuis longtemps l'importance de l'égalité des sexes. C'est en 1975 que la Journée internationale des femmes a été instaurée. Plus tard, en septembre 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) y compris l'objectif N° 3 qui vise à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Puis, les Nations Unies ont publié en 2015, les objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030, dont l'objectif N° 5 qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

L'ODD N° 5 est un objectif transversal qui contribue à la réussite de tous les autres objectifs de développement durable pour 2030.

L'année 2020 marquera le 25ème anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing, en 1995, et de l'adoption du Programme d'action de Beijing; c'est pourquoi ONU Femmes organise cette année le sommet du forum 'Génération Égalité' à Mexico, en mai, et à Paris, en juillet.

Nous devons continuer à changer car nous avons de bonnes raisons de le faire.

Des recherches montrent que les pays où l'égalité des sexes est plus grande affichent une croissance économique plus forte. Les entreprises qui comptent des femmes parmi leurs dirigeants enregistrent de meilleurs résultats. Les accords de paix qui impliquent des femmes sont plus efficaces et plus durables. Les parlements où siègent des femmes adoptent davantage de lois sur des questions sociales fondamentales comme la santé, l'éducation, la non-discrimination et les prestations familiales.

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des principaux défis du développement humain dans le monde. L'égalité n'est pas seulement une question politique et éthique, mais aussi une garantie de l'efficacité des politiques de développement. En renforçant les droits des femmes et des filles, c'est l'humanité dans son ensemble qui progresse.

Notre Organisation doit être félicitée pour les nombreux efforts positifs qu'elle a déployés à cet égard, notamment dans le cadre de son programme pour l'intégration des femmes dans le secteur maritime et des associations régionales de femmes qui y sont associées.

De plus, pour réduire les écarts entre les femmes et les hommes qui persistent dans les secteurs maritime, portuaire et de la pêche ainsi que dans les secteurs apparentés, le thème 'L'autonomisation des femmes dans la communauté maritime' a été retenu pour la Journée mondiale de la mer 2019, qui a été célébrée le jeudi 26 septembre. De nombreux événements ou d'autres initiatives ont été organisés l'année dernière

prouvant la détermination de notre Organisation à aider ses États Membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU et ses 17 objectifs de développement durable, notamment l'objectif N° 5.

L'année 2019 a été marquée par la création - il y a exactement un an - du réseau de l'OMI pour l'égalité des sexes, qui continue, avec succès, à servir de forum aux États Membres et aux organisations pour échanger des informations, des idées et des bonnes pratiques afin d'éliminer les obstacles rencontrés et de faire une plus grande place aux femmes dans le secteur maritime.

Plus important encore, en 2019, l'Assemblée de l'OMI a adopté la résolution A.1147(31) intitulée:

'PRÉSERVER L'HÉRITAGE DU THÈME DE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA MER DE 2019 ET METTRE EN PLACE UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL EXEMPT D'OBSTACLES POUR LES FEMMES DANS LE SECTEUR MARITIME'

La résolution appelle les gouvernements, les administrations maritimes et le secteur maritime à créer un environnement dans lequel les femmes ne rencontrent pas d'obstacles, afin qu'elles puissent toutes participer pleinement, en toute sécurité, et sans entrave, aux activités de la communauté maritime, y compris dans la construction navale ou en tant que gens de mer.

La résolution encourage également les efforts visant à collecter, à consolider et à analyser les données relatives à la participation des femmes dans le secteur maritime afin d'identifier les lacunes et d'orienter les politiques visant à supprimer les obstacles que rencontrent les femmes et à accroître leur participation dans le secteur.

La résolution invite en outre les États Membres et les organisations bénéficiant du statut d'observateur à poursuivre un dialogue ouvert et à s'engager plus largement dans l'élaboration d'initiatives concrètes.

Soyons clairs: 2019 n'était qu'un coup d'envoi, une année de prise de conscience pour notre Organisation.

Les efforts doivent perdurer.

L'utilisation de l'écriture inclusive dans nos textes, l'organisation d'un événement annuel sur l'objectif de développement durable N° 5, la remise d'un prix pour récompenser chaque année la meilleure initiative visant à promouvoir 'l'autonomisation des femmes dans la communauté maritime', la mise en place d'un plan de communication mettant l'accent sur les questions liées au genre et à l'égalité pour tous, la parité dans les différents groupes d'experts lors de conférences ou de colloques, l'utilisation d'outils de mesure fiables sur la présence des femmes dans le secteur maritime et la présentation des résultats dans un rapport, et l'inclusion de l'objectif de développement N° 5 dans la coopération technique, notamment en utilisant le marqueur de genre de l'OCDE, sont autant d'initiatives que nous pourrions développer. Il y en a certainement d'autres.

C'est à nous de formuler d'autres propositions, de les sélectionner et de les concrétiser.

Le 27 janvier 2020, Mme Despina Panayiotou Theodosiou, Présidente de la Women's International Shipping and Trading Association (WISTA International), qui œuvre pour valoriser le rôle des femmes et refléter la présence des femmes dans le secteur maritime, et M. Kitack Lim, Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI), ont signé un Mémoire d'accord visant à accroître et à formaliser la coopération technique sur les questions spécifiques aux femmes dans le secteur maritime. WISTA International jouera un rôle important pour aider l'OMI à mieux communiquer avec les femmes du secteur maritime, ce comme d'autres parties prenantes de l'OMI.

Le thème de l'année 2019 'l'autonomisation des femmes dans la communauté maritime' a incontestablement été un succès; il n'en reste pas moins indispensable de s'assurer jusqu'en 2030 que les encouragements portés par cette résolution deviennent réalité.

Comme l'a déclaré l'année dernière M. António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies: 'Dans ce contexte, il nous faut redoubler d'efforts pour protéger et promouvoir les droits, la dignité et le leadership des femmes. Nous ne devons pas céder un pouce du terrain conquis depuis des décennies et nous devons appeler à un changement rapide, radical et en profondeur'.

Il est donc important que l'OMI, en tant qu'organisation de premier plan dans le domaine maritime, ne se contente pas d'accompagner ce changement, mais qu'elle soit proactive.

Il ne saurait y avoir 'des transports maritimes durables au service d'une planète durable' sans que nous ne parvenions à l'égalité des sexes dans la communauté maritime.